

L'INRA A-T-IL ENCORE UN AVENIR ?

Communiqué commun Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière – CGT & CGT-INRA au CTP du 01/04/03 à propos du Conseil d'Administration de l'INRA tenu le 25 mars 2003

Fait à St Cyr l'Ecole, le 1^{er} avril 2003

Disparition de 60 % des recettes hors salaires d'un budget 2003 déjà reconnu comme d'austérité !

Le conseil d'administration (CA) de l'INRA s'est réuni le 25 mars, il a examiné les mesures à prendre pour utiliser le budget 2003.

rappel :

le budget est voté par le parlement mais l'argent est versé par le ministère des finances qui obéit au gouvernement... et ne verse pas tout ce qui est voté ... ainsi en 2002, sans qu'il y ait annulation, la subvention d'un trimestre n'a pas été versée (25 Millions d'Euros (M€)) d'où un déficit record de 51 M€ en 2002

aujourd'hui, la paie de janvier n'a été assurée que de justesse ET le fonctionnement hors salaires, est amputé de 30 % :

- par une annulation (définitive) de 9 % du budget 2003
- par un "gel" de 21 % (interdiction d'engager les dépenses)

DE PLUS, le représentant du ministère des finances au CA a insisté "pour gérer comme si les reports de crédits 2002 n'existaient pas" cela signifie que les 25 M€ non versés en 2002 sont "gelés", soit 30% de gel supplémentaire. C'est donc bien une réduction budgétaire de 60 % qui vient d'être imposée à l'INRA et qui fait dire à Mme Guillou, Directrice Générale de l'INRA : "*il y aura des problèmes réels*".

Dans les conditions actuelles, personne ne peut espérer voir débloquer des crédits gelés. C'est bien une réduction budgétaire de 60 % (-26,3 % vs budget 2002 voté et -33,3 % si les 25 millions "2002" ne sont pas débloqués) qui serait programmée !

La Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière - CGT, représentant la CGT au CA de l'INRA, et la CGT-INRA condamnent cette orientation. Elles ne peuvent accepter que la recherche agronomique soit ainsi bradée, il en va des intérêts généraux de la population et de tous ceux qui comptent sur une recherche agronomique indépendante, en particulier dans le domaine de l'expertise alimentaire, de l'environnement etc... Car il est clair qu'avec ce budget, le gouvernement contraint encore davantage l'INRA à trouver des ressources ailleurs (déjà 55 % des moyens de fonctionnement des labos ne proviennent plus de la dotation de l'état), perdant toute autonomie, se livrant pieds et poings liés à ceux qui financent hors l'état, si tant est que ce soit possible ! Enfin, la précarisation forcée de l'emploi (suppression de postes de chercheurs "remplacés" par des post-docs, suppression de postes d'ITA) empirent ce catastrophique budget... comme si le gouvernement voulait privatiser la recherche agronomique, la détruire ? Nous saisissons l'opinion publique de ce mauvais coup !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

St Cyr l'Ecole, le 1^{er} avril 2003

La CGT-INRA communique la motion que vient d'adopter, à l'unanimité avec deux NPPV, le CTP de l'INRA :

« Le Comité Technique Paritaire de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), réuni le 1^{er} avril 2003 regrette les restrictions budgétaires imposées au fonctionnement actuel de l'INRA qui est ainsi mis à mal, empêchant les engagements pris d'être respectés. C'est le devenir même des Unités et leur capacité à développer des recherches conformément aux missions de l'Institut qui sont remis en cause. Cela risque d'engendrer une forte désorientation des personnels de toutes catégories, pourtant pleinement motivés par le développement d'une Recherche Agronomique publique de qualité au service de la population.

En conséquence, le CTP se prononce pour la libération des crédits mis en réserve et le versement des subventions 2002. »

Une deuxième motion indiquant :

« Le CTP de l'INRA se prononce pour la levée immédiate des mesures de gel et d'annulations de crédits concernant l'INRA »

A été adoptée par 10 Pour (CGT-CFDT-CFTC) et 10 NPPV (Administration)